



## **Réagir : Solidarité et accompagnement pour les agriculteurs en difficulté**

**Le 6 février à 14 h 00  
à la Maison de l'agriculture - Rennes**

---

Les agriculteurs n'échappent pas aux aléas de la vie, qu'ils soient d'origine économique, technique, sociale, familiale ou médicale.

Pour autant, dans la plupart des cas, ils affrontent les difficultés en silence, courageusement, parfois avec honte et sans oser demander de l'aide pour les aider à rebondir.

Depuis de nombreuses années déjà, la Chambre d'agriculture de Bretagne accompagne les agriculteurs en difficulté, et la mise en place des cellules Réagir dans chaque département lui permet d'être au plus près des agriculteurs et d'intervenir le plus vite possible en recherchant les solutions adaptées à chaque situation.

**En 2023, 428** exploitations agricoles ont été signalées au dispositif Réagir en Bretagne, **et 48 %** des signalements concerne des exploitations laitières. Un nombre **quasi identique à 2022**.

Décryptage, chiffres et témoignages d'agriculteurs sur les accompagnements adaptés aux agriculteurs en difficulté :

**Le 6 février à 14 h 00 à la Maison de l'agriculture – Rennes**

*Cf ci-dessous : dates de réunion dans les autres départements*

*Merci d'annoncer votre présence*

---

**Contact presse** : Emmanuelle Tadier – Relations Presse – Chambre régionale d'agriculture de Bretagne – Tél : 06 79 65 85 95

### **Dates de réunion autres départements**

- **Côtes d'Armor : le jeudi 8 février 2024 à 9h30 - Maison de l'agriculture – Plérin**
- **Finistère : le jeudi 15 février 2024 à 14h00 – Juvenat Notre Dame – Châteaulin**
- **Morbihan : le mardi 20 février 2024 à 14 h 00 – Chambre d'agriculture - Vannes**